

CONSTITUTION

Me Isabelle TINCHANT-MERLI
Notaire associé
21 rue de Habsheim
68170 RIXHEIM

SCI LE VERGER D'ALIZEE

Suivant acte reçu par Me Isabelle TINCHANT-MERLI, Notaire Associé au sein de la Société Civile Professionnelle « Eric TINCHANT et Isabelle TINCHANT-MERLI », titulaire d'un Office Notarial sis à 68170 RIXHEIM, 21 rue de Habsheim, le 31 juillet 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : **La société a pour objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **La dénomination sociale est** : SCI LE VERGER D'ALIZEE. **Le siège social est fixé à** : BRUEBACH (68440) 17 RUE PRINCIPALE. **Forme** : La société civile immobilière. **Durée** : 99 années. **Le capital social** : CENT VINGT EUROS (120,00 EUR) divisé en 120 parts, de UN EURO (1,00 EUR) chacune. **Cessions de parts entre vif** : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit d'un ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Cessions de parts par décès** : tout ayant droit doit, pour devenir associé, obtenir l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire. **Les associés nomment pour premiers gérants de la société** : Monsieur Laurent ERHART et Madame Deborah ERHART, demeurant à BRUEBACH (68440) 17 rue principale. Les fonctions de gérant sont d'une durée illimitée. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

Pour insertion,
Me Isabelle TINCHANT-MERLI,
Notaire.

RAPHA 2

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue de l'Abbaye
68370 ORBEY
RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ORBEY du 21 août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société civile. **Dénomination sociale** : RAPHA 2. **Siège social** : 16 rue de l'Abbaye, 68370 ORBEY. **Objet social** : - La prise de participations dans toutes personnes morales, civiles ou commerciales ; - La gestion et la valorisation de ces participations par voie de cession, d'apport ou de fusion ; - La réalisation de toutes opérations de trésorerie avec une ou plusieurs sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens de capital, conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres, et notamment l'octroi des prêts, d'avances en comptes-courants, de garanties, - La réalisation de placements financiers ; - La souscription de toute garantie, mobilière ou autre, notamment tout cautionnement personnel ou hypothécaire (solidaire ou non) en garantie des engagements financiers de la société ou des engagements des sociétés dans lesquelles elle posséderait des participations, dès lors que ces garanties sont prises dans l'intérêt social de la société ; - Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. **Capital social** : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. **Gérance** : Raphaëlle PARMENTIER, née le 27 septembre 1963 à COLMAR demeurant 16 rue de l'Abbaye 68370 ORBEY. **Clauses relatives aux cessions de parts** : - agrément requis dans tous les cas à la majorité des deux tiers des parts sociales. **Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.**
Pour avis, La Gérance

CABINET DU DOCTEUR LAETITIA SPARSA

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 129 000 euros
Siège social :
47 boulevard Alfred Wallach
68100 MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé à Mulhouse en date du 31.07.2024 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : CABINET DU DOCTEUR LAETITIA SPARSA. **Forme sociale** : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée unipersonnelle. **Siège social** : 47 boulevard Alfred Wallach 68100 MULHOUSE. **Objet social** : l'exercice de la profession de médecin spécialisée en rhumatologie. **Durée de la Société** : 99 ans. **Capital social** : 129 000 euros constitué exclusivement d'apports en nature. **Gérant** : Mme Laetitia SPARSA, demeurant 8 rue des Mésanges - 68990 HEIM-SBRUNN. **Immatriculation** : RCS MULHOUSE. **Pour avis**.

SCHWOB & ASSOCIES
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
36 RUE PAUL CEZANNE
68200 MULHOUSE

CASADIS

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 €
Siège social : 68270 WITTENHEIM
42 rue de Kingersheim
RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement les 31 juillet et 1^{er} août 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : CASADIS. **Forme sociale** : Société par actions simplifiée. **Siège social** : 42, rue de Kingersheim 68270 WITTENHEIM. **Objet social** : La société a pour objet la détention en pleine propriété, directement ou indirectement, de la quasi-totalité des titres susceptibles d'être émis par la société dénommée SAS MATICE, sise 9 rue des Frères à 67700 SAVERNE, immatriculée au RCS de SAVERNE sous le numéro 879 332 435, et par la société dénommée SAS SAVERDIS, sise 15 rue des Bains à 67700 SAVERNE, immatriculée au RCS de SAVERNE sous le numéro 429 696 776, existant sous forme de société par actions simplifiée, elle-même propriétaire et exploitante directe d'un magasin sis 15 rue des Bains à 67700 SAVERNE, sous une enseigne du Groupement U. **Cet objet est exclusif de la détention comme de l'exploitation de tout autre actif comme de toute autre activité.** **Durée de la société** : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. **Capital social** : 50.000,-€. **Président** : Monsieur Johann BELTZUNG, né le 6 septembre 1983 à MULHOUSE (68), de nationalité française, demeurant 42 rue de Kingersheim à 68270 WITTENHEIM. **Madame Joanna BELTZUNG**, née le 13 septembre 1987 à SAINT-LOUIS (68), de nationalité française, demeurant 42 rue de Kingersheim à 68270 WITTENHEIM. **Commissaire aux Comptes** : néant. **Admission aux assemblées et droit de vote** : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. **Agrement des cessions d'actions** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions. **Les cessions d'actions effectuées en violation des statuts sont nulles.** **Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.**

Pour insertion,
Me Isabelle TINCHANT-MERLI,
Notaire.

EARL WEHRLE LAURENT

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
A CAPITAL VARIABLE
CAPITAL D'ORIGINE DE 7 500 €
SIEGE SOCIAL :
21 RUE DES VIGNERONS
68420 HUSSEREN-LES-CHATEAUX

Acte constitutif : acte sous seing privé, en date à HUSSEREN-LES-CHATEAUX du 18/07/2024. **Dénomination Sociale** : EARL WEHRLE LAURENT. **Forme** : Exploitation Agricole à responsabilité Limitée. **Capital** : 7 500,- € divisé en 7 500 parts de 1 € chacune libérées à hauteur du cinquième. **Capital minimum** 7 500 € maximum 500 000 €. **Siège** : 21 rue des Vignerons - 68420 HUSSEREN-LES-CHATEAUX. **Objet** : exploitation de biens agricoles. **Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. **Gérant** : Monsieur Laurent WEHRLE demeurant 21 rue des Vignerons - 68420 HUSSEREN-LES-CHATEAUX est désigné statutairement pour une durée illimitée. **Cessions de parts sociales** : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à quelque personne que ce soit qu'avec un agrément donné par les associés réunis en Assemblée Générale extraordinaire. **Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR.**

Isaline CAUCHETIEZ et Olivier BELTZUNG
Notaires associés
58 rue de Richwiller BP 10076
68262 KINGERSHEIM Cedex

SCI SEVEN-BOULLE

Par acte notarié en date du 2 août 2024, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée : **DENOMINATION : SCI SEVEN-BOULLE**. **Objet social** : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. **Siège social** : COLMAR (68000), 16 rue Aristide Briand. **Capital** : mille euros (1 000,00 eur). **Gérance** : Monsieur Amaud BASSAND, demeurant à PARIS 13^{EME} ARRONDISSEMENT (75013) 17 rue Oudry, Madame Dominique Mayse GILLARD, demeurant à COLMAR (68000) 16 rue Aristide Briand, et Monsieur Bertrand Guy Arthur CHERRARD, demeurant à COLMAR (68000) 16 rue Aristide Briand. **Clauses d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

Anne SCHMIDT
Notaire
6 place Mazarin
68480 FERRETTE
Tél 03 89 40 42 88
anne.schmidt@notaires.fr

SCI L'OCTOGONE

Suivant acte reçu par Maître Anne SCHMIDT, notaire à FERRETTE (68480), 6 place Mazarin, le DIX NEUF AOUT DEUX MILLE VINGT QUATRE, enregistré à MULHOUSE, le 22/08/2024, référence 6804P612024 N 13749 a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes : **DENOMINATION** : SCI L'OCTOGONE. **FORME** : SOCIÉTÉ CIVILE. **CAPITAL SOCIAL** : TROIS CENT VINGT MILLE CINQUANTE EUROS (320.050,00 €). **SIÈGE SOCIAL** : 68480 LUTTER, 17 rue de Wolschwiller. **OBJET SOCIAL** : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social. **DURÉE** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **GÉRANCE** : Madame Lucie MARTIN, demeurant à LUTTER (Haut-Rhin), 17 rue de Wolschwiller Monsieur Pascal CIGLIA, demeurant à LUTTER (Haut-Rhin), 17 rue de Wolschwiller. **IMMATRICULATION** : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE. **CESION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT** : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale. **Pour Avis**, Maître Anne SCHMIDT

SCP Claude BAUER, Pascal MENDEL & David BAUER
Notaires associés
23 rue du Périgord
68270 WITTENHEIM

SCI YANA

Suivant acte reçu par Maître Claude BAUER, notaire membre de la Société Civile Professionnelle « Claude BAUER, Pascal MENDEL et David BAUER, notaires associés », titulaire d'un office notarial à WITTENHEIM (68270), 23, rue du Périgord, le 20 août 2024, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SCI YANA. **Forme** : Société civile immobilière. **Capital** : 1.000,- €, divisé en 100 parts de 10,- € chacune, constitué d'un apport en numéraire d'un montant de 510,- € par Monsieur Antonino GUARRERA et d'un apport en numéraire d'un montant de 490,- € par Madame Yana VOLKOVA. **Siège social** : SAUSHEIM (68390), 1 Rue des Cerisiers. **Objet social** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS. **Gérant** : Monsieur Antonino GUARRERA, demeurant à MULHOUSE (68100), 44 Rue Jean Mieg. **Immatriculation** : RCS de MULHOUSE. **Cession de parts** : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des concessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Pour insertion**, Me Claude BAUER, Notaire

MODIFICATION

ANTOINE

Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000 €
Siège social : 68000 COLMAR
13 Quai de la Poissonnerie
811 135 375 R.C.S. COLMAR

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2024 et du Président du 25 juillet 2024, le capital a été réduit d'une somme de 4.080 € pour être ramené de 8.000 € à 3.920 €, par voie de rachat et d'annulation de 408 actions sur les 800 actions formant le capital social. Les articles 6 "Apports" et 7 "Capital social" des statuts ont été modifiés en conséquence, d'où la modification suivante apportée à celle précédemment publiée : **CAPITAL SOCIAL** : - Ancienne mention : 8.000 € - Nouvelle mention : 3.920 € **Mention sera faite au RCS de Colmar.**
Pour avis

KWDS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 42 rue de la Croix
68870 BARTENHEIM
814 170 940 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Par décision du 22.07.2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 42 rue de la Croix 68870 BARTENHEIM au 11 rue des Sources 68730 BLOTZHEIM à compter du 05.08.2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. **Pour avis** La Gérance

VOLTFACE GRAND EST

L'AGE du 19/07/24 de la SAS VOLTFACE au capital de 1000€, sise 36 rue Paul Cezanne 68200 MULHOUSE, RCS MULHOUSE 614 259 494, les associés, statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, ont décidé de poursuivre l'activité de la société.

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER
Notaires Associés
14 rue du Parc
68310 WITTELSHEIM

SCI PAPILLONS
RCS MULHOUSE 879 167 054

Aux termes d'un acte de cession de parts sociales reçu le 29 juillet 2024, par Maître Etienne CHEVROLET, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Jean-Marc HASSLER et Frédéric HASSLER, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à WITTELSHEIM (68310) 14 rue du Parc, Madame Céline MORILLON a démissionné de ses fonctions de co-gérant, de ce fait, Monsieur Paul-Louis PACULL, demeurant 213 rue de Reiningue à 68310 WITTELSHEIM, reste seul gérant de la société SCI PAPILLONS. **Pour insertion** uniquement : Etienne CHEVROLET Notaire

FILMS ET CAETERA

SAS au capital de 100,00 euros
152 Oberbreitenbach
68380 Breitenbach Haut-Rhin
RCS COLMAR 827 464 223

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 Août 2024, il a été pris acte à compter du 15 Août 2024 de transférer le siège social de la société au 17, rue de Rosheim - 67000 Strasbourg, de modifier le capital de la société, et les articles 4, 6 et 7 des statuts en conséquence. Le capital est désormais de 45.000,00 euros, divisé en 4.500 actions d'une valeur nominale de 10,00 euros. Nature de l'augmentation : Incorporation de réserves, de compte courant et apport en numéraire. **Pour avis**

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68000 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

MB AU CARRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 104 rue du Général de Gaulle - 68740 BLODELSHEIM
RCS COLMAR - 878 198 993

Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 28.06.2024, l'associé unique statuant conformément à l'article L.223-42 à 1 du Code de Commerce a décidé de ne pas dissoudre la société. **Mention sera faite au RCS de Colmar.**

FIRALIS MOLECULAR PRECISION S.A

Société Anonyme
au capital de 852 400 euros
Siège social : 17 rue du Fort
68330 HUNINGUE
443 849 096 RCS MULHOUSE

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération en date du 14 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la société RSM EST, domiciliée 50 avenue d'Alsace à COLMAR (68000), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026. **Pour avis**
Le Conseil d'Administration

Hans & associés

BELLEVUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 623 EUR
Siège social : 68600 HEITEREN
Rue de Thierhurst
335 219 374 R.C.S. Colmar

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale à caractère mixte en date du 16 juin 2022, les associés, statuant en application des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. **Mention en sera faite au RCS de Colmar.** **Pour avis**, La Gérance.

SCI SOFILEC - SCAPALSACE

Société Civile à Capital Variable
Capital Social : 25.142.643 Euros
Siège Social : Rue du Ladhof
68000 - COLMAR
411 914 328 R.C.S COLMAR

Aux termes du Procès-Verbal d'Assemblée du 27 Juin 2024, le Président a : - décidé la réduction du capital d'une somme de ONZE MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT UN EUROS (11.781€) pour le ramener de VINGT CINQ MILLIONS CENT QUARANTE DEUX MILLE SIX CENT QUARANTE TROIS EUROS (25.142.643€) à VINGT CINQ MILLIONS CENT TRENTÉ MILLE HUIT CENT SOIXANTE DEUX EUROS (25.130.862€). **Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.** **Pour avis**

CD FITNESS

SARL au capital de 15 000 €.
Siège social :
1 ALLEE DE LA PEPINIERE
68180 HORBOURG WIHR.
948 879 770 RCS COLMAR

Modifications multiples

Le 19 août 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé : - de transférer, à compter du 19 août 2024, le siège social de la société, à la Pépinière 68180 HORBOURG WIHR au 11 rue André Kiener 68000 COLMAR. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. - de modifier, à compter du 31 août 2024, l'objet social de la société. **Ancienne mention** : Vente d'articles de sports, matériels de sports et nutrition sportive, et autres produits et services associés. **Activités de diététicien-nutritionniste** : consultations en cabinet et/ou à domicile, formations, ateliers, activités de conseil et prestations de services à destination des entreprises, des associations et/ou des organismes relevant du secteur public. **Nouvelle mention** : Vente d'articles de sports, matériels de sports et nutrition sportive, et autres produits et services associés. **L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.** **L'inscription modificative sera portée au RCS de COLMAR tenue par le greffe du tribunal.**
La gérance

VTP

Société par actions simplifiée
Au capital de 7.000 €
Siège social : 68800 VIEUX-THANN
13 A rue Guy de Place
848 877 593 R.C.S. MULHOUSE

Aux termes de ses décisions en date du 01 juillet 2024, l'associé unique a : - pris acte de la démission de Monsieur Jean-Michel VINCENZI de ses fonctions de Président, avec effet à compter du 30 juin 2024 à minuit et nommé en son remplacement en qualité de Président, la société GROSSARD AMENAGEMENTS EXTERIEURS (911664399 RCS Mulhouse) ayant son siège social à 68700 ASPACH MICHELBACH - 25 rue des Jardins à compter du 01 juillet 2024. - nommé Monsieur Jean-Michel VINCENZI demeurant à 68290 RIMBACH PRES MASEVAUX - 44B rue Principale, en qualité de Directeur Général, avec effet à compter du 01 juillet 2024. **D'où les modifications suivantes apportées à celles précédemment publiées** : **ADMINISTRATION DE LA SOCIETE** : Ancienne mention : - Président : Monsieur Jean-Michel VINCENZI demeurant à 68290 RIMBACH PRES MASEVAUX - 44B rue Principale. **Nouvelle mention** : - Président : la société GROSSARD AMENAGEMENTS EXTERIEURS (911664399 RCS Mulhouse) ayant son siège social à 68700 ASPACH MICHELBACH - 25 rue des Jardins AEB FRANCE (552 000 937 RCS Colmar) - 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE - 10, rue du Stade. - **Directeur Général** : Monsieur Jean-Michel VINCENZI demeurant à 68290 RIMBACH PRES MASEVAUX - 44B rue Principale. **Pour avis**, La Présidente

ELSASS FERMETURES

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000,-euros
Siège social : 2B rue de Schlierbach
68680 Kembs
RCS MULHOUSE B 912 310 166

Transfert du siège social

Aux termes de la décision de M. David HINDERER, associé unique, du 1^{er} juillet 2024, il résulte que : Le siège social a été transféré au 3 rue d'Italie 68310 Wittelsheim, à compter du 1^{er} juillet 2024. **L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.** **Mention sera faite au RCS de Mulhouse.**

KDTN 3S

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 42 rue de la Croix
68870 BARTENHEIM
840 956 635 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Par décision du 22.07.2024, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 42 rue de la Croix, 68870 BARTENHEIM au 11 rue des Sources 68730 BLOTZHEIM et ce à compter du 5 août 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. **Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.** **Pour avis** La Gérance

RADIATION

VG'TABLE

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 5.000 euros
Siège Social : 50 A rue Vauban
68128 VILLAGE-NEUF
RCS MULHOUSE 902 469 022

Clôture de liquidation

Le 2 juillet 2024, l'assemblée générale ordinaire a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 8 décembre 2023. **Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.**

EQUI STORA

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue des Mésanges
68560 HIRSINGUE
RCS MULHOUSE 912 675 923

Aux termes d'une délibération en date du 29 mars 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M^{me} Roxanne REY, demeurant 35a rue Principale 68480 ROPPEZT-WILLER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. **Pour avis**.

SCI TYNAJO

Société civile immobilière
au capital de 2 000,00 €
Siège social :
68 Rue de Ruelisheim
68110 ILLZACH
Immatriculation au R.C.S. de Mulhouse
sous le N° 817 989 700

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/06/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société avec effet au 30/06/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mr Frédéric VIELHOMME, demeurant 68 Rue de Ruelisheim - 68110 ILLZACH, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents notifiés. **Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Mulhouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.**
Le Liquidateur

SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN
Notaires
15 place de la République
68360 SOULTZ

SCI HAEFFLINGER

Société civile immobilière
En liquidation
au capital de 30 489,80 euros
Siège social : 6 Cité du Moulin
68190 UNGERSHEIM
379 754 757 RCS COLMAR

Suivant décision collective des associés en date du 6 août 2024 : Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont : - Approuvé les comptes de liquidation ; - Donné quitus au Liquidateur, M^{me} Simone LATUNER, demeurant 6 Cité du Moulin 68190 UNGERSHEIM et déchargé ce dernier de son mandat ; - Prononcé la clôture des opérations de liquidation. **Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de judiciaire de COLMAR.** **Mention sera faite au RCS de COLMAR.** **Pour avis**.

SARL FONCIERE B2Z

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 5 000 Euros
6 Rue des Clefs
68000 COLMAR
RCS COLMAR 795 117 738

Aux termes d'une délibération en date du 29 Décembre 2023, l'Assemblée Générale Mixte des associés, a décidé la dissolution anticipée de la Société, et ce à compter de ce même jour, et à sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur, Monsieur Christian BLAISE, demeurant 12 Rue des Jacynthes COLMAR (68000), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, soit au 6 Rue des Clefs COLMAR (68000) adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. **Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de COLMAR.** **Pour avis**, le Liquidateur

EQUI STORA

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue des Mésanges
68560 HIRSINGUE
RCS MULHOUSE 912 675 923

En date du 1^{er} avril 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation. **Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés.**

RADIATION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SATURNE

SC au capital de 152 449,02 €
24 rue de la Liberté
68510 KOETZINGUE
400 344 222 RCS MULHOUSE

Dissolution

Le 28.06.2024, l'AGM a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30.06.2024. M Valérie BRINGARD demeurant 24 rue de la Liberté 68510 KOETZINGUE, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI / Tribunal de Commerce de MULHOUSE.

Mention sera faite au RCS MULHOUSE.

Maître Sabine DE CIAN
Notaire
33 boulevard Léon Gambetta
68100 MULHOUSE
Tél 03 89 54 20 40

SCI PABLU

Par assemblée générale en date du 30 mai 2024, la société dénommée SCI PABLU, société civile immobilière au capital de 152,00 EUR, ayant son siège social à 68200 MULHOUSE, 9 rue Emile Zola, identifiée au SIREN sous le numéro 891846388 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE, n'ayant plus d'activité, a décidé sa dissolution à compter du 30 mai 2024 et désigné Monsieur Bernard KUHN, demeurant à 68200 MULHOUSE, 9 rue Emile Zola, en qualité de liquidateur dont les fonctions sont fixées jusqu'à la clôture de la liquidation. Le lieu où devra être adressé la correspondance a été fixé chez au siège de la société. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de MULHOUSE. Le liquidateur, Monsieur Bernard KUHN a les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation.

Pour avis Le Notaire

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

MAXIPIERRE-FRANCE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : Port Rhénan
68600 VOLGELSHEIM
RCS COLMAR – 810 207 373

Dissolution

Aux termes du procès-verbal du 15.07.2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15.07.2024 et sa mise en liquidation.

L'associé unique a nommé comme Liquidateur Monsieur Didier MULLER demeurant Allemenstrasse 19 – 79258 HARTHEIM FELD KIRCH (Allemagne), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Port Rhénan – 68600 VOLGELSHEIM, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de Colmar.

Mention sera faite au RCS Colmar

DRC PROMOTION

Société par actions simplifiée
Au capital de de 1 000 €
Siège social : 8 Grand Rue
68390 SAUSHEIM
RCS MULHOUSE 921 971 743

En date du 1^{er} juillet 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour l'envoi de votre publication légale, une adresse :

annonce@phr.fr

Dernier délai de réception des Annonces Légales

Mardi 16 h

EVEVENEMENTIEL-STAND-ANIMATIONS-PUBLICITE (E.S.A.P)

S.A.S. au capital de 1.000 Euros
9, rue de Vieux-Thann 68700 CERNAY
RCS MULHOUSE 790 789 002

Dissolution / Liquidation

Le 29 Juillet 2024, le Président a décidé a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 Juin 2024. M Patrick ANSTETT demeurant 9, rue de Vieux Thann 68700 CERNAY, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 9, rue de Vieux Thann 68700 CERNAY.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du RCS de Mulhouse.

Maître Nicolas PRAT
Notaire
40 RUE DU MOENCHSBERG
68100 MULHOUSE

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PRAT, Notaire à la Résidence de MULHOUSE, 40 Rue du Moenchsberg, CRPCEN 68021, le 8 août 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTÉ DE BIENS UNIVERSELLE entre :

Monsieur Laurent **VERKIN**, retraité, et Madame Danielle **JOSÉE HIMBER**, retraitée, demeurant ensemble à THANN (68800), 15 allée des Noisetiers. Nés savoir : Monsieur à LAGNY-SUR-MARNE (77400), le 7 juillet 1957, Madame à POINTÉ NOIRE (CONGO, alors AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE), le 23 novembre 1957.

Mariés tous deux en uniques noces à la mairie de LUTTERBACH (68460), le 7 avril 1978, initialement sous le régime de la communauté universelle de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Gaspard HAUTH, alors notaire à MULHOUSE, le 9 mars 1978.

Ayant adopté par suite le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes d'un acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître François FLEISCHEL, alors Notaire à CLAYE SOUILLY (74), le 02 mai 1996 et y étant toujours soumis.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE – MARCHÉ DE TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur :
MAIRIE DE ROSENAU
5 Rue de Kembs
68128 ROSENAU
SIRET : 216 802 868 00010
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 45216802868

Section 2 : Communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : <https://marchespublics-amhr.safetender.com/>

Section 3 : Procédure :
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participations :
• Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Carte professionnelle ou références
• Capacité économique et financière : DC1 et DC 2
• Capacité technique et professionnelle : DC1 et DC 2
Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : Le Lundi 23 septembre 2024 à 12 heures
Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Présentation de variante : Non
Critères d'attribution :
1) Le prix – pondération 50 %
2) La valeur technique – pondération 25 %
3) Le délai – pondération 25 %

Section 4 : Identification du marché :
Intitulé du marché : Aménagement de la Rue du Ruisseau – Création d'un parking Rue de Village Neuf.
Type de marché : Marché de travaux
Lieu principal d'exécution du marché : Rues du Ruisseau et de Village Neuf
Consultation en tranches : Les lots 1 et 2 ont une tranche ferme et une tranche optionnelle.

Allotissement du marché :
Lot 1 : Voirie
Lot 2 : Réseaux secs
Lot 3 : Passerelle et garde corps

Section 5 : Lots :
Allotissement du marché : Oui
Description des lots :
Lot 1 : Voirie
Lot 2 : Réseaux secs
Lot 3 : Passerelle et garde corps

Section 6 : Informations complémentaires :
Visite obligatoire : Non

ME CATHERINE PILET
Notaire
2 rue René Biery
68550 SAINT-AMARIN

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biery, CRPCEN 68036, le 26 août 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Charles Pierre Albert **LUTHRINGER**, retraité, et Mme Michèle Marie Angèle **WEIBEL**, retraitée, demeurant ensemble à MOOSCH (68690) 44 rue du Général de Gaulle. M. est né à RANSPACH (68470), le 9 octobre 1942, Mme est née à THANN (68800), le 2 octobre 1949.

Mariés à la mairie de MOOSCH (68690), le 28 mai 1966 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Paul BUTTERLIN, alors notaire à CERNAY, le 24 mai 1966.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

M. et Mme sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER
Notaires Associés
14 rue du Parc
68310 WITTELSHEIM

AVIS DE SAISIE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 août 2007 Monsieur Daniel Lucien **WEILL**, en son vivant sans profession, demeurant à MULHOUSE (68100) 14 rue de la Patrouille. Né à STRASBOURG (67000), le 18 décembre 1961.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Serge VOROBIEFF, Notaire Associé à MULHOUSE 3, rue des Vallons, le 25 juillet 2024 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Frédéric HASSLER, notaire à WITTELSHEIM référence CRPCEN : 68048, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion
Le notaire.

Anne SCHMIDT
Notaire
6 place Mazarin
68480 FERRETTE
Tél 03 89 40 42 88
anne.schmidt@notaires.fr

Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Anne SCHMIDT notaire à FERRETTE (68480), 6 place Mazarin office notarial n° 68030, le VINGT TROIS AOÛT DEUX MILLE VINGT QUATRE Monsieur Gérard, Bernard **SECKINGER** et Madame Eveline **STRAUBE**, demeurant ensemble à RIESPACH (68640) 31 rue de Bâle mariés sous le régime légal suisse de la participation aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ou postérieur à leur union célébrée à la Mairie de BALE (SUISSE) le 30 juin 1978, avec élection de première résidence Suisse, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Anne SCHMIDT notaire à FERRETTE où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis
Me Anne SCHMIDT

Me Daniel LITZENBURGER
Notaire
8 rue de la Fosse aux Loups
68500 GUEBWILLER

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe du 1er juillet 2018, Madame Bernadette Jeanne Marguerite **FLEURETTE**, née à LABRESSE, le 03 juin 1936, demeurant à SOULTZMATT (68570), 22 rue de l'Hôpital, Maison de retraite de Soultz, veuve de Monsieur Camille César FUCHS, décédée à SOULTZMATT, le 25 mars 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Daniel LITZENBURGER, suivant procès-verbal en date du 27 août 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de proximité de GUEBWILLER.

Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Michèle BARTH, notaire à ENNISHEIM (68190), 6 rue du Maréchal Leclerc, notaire chargé du règlement de la succession.

ME CATHERINE PILET
Notaire
2 rue René Biery
68550 SAINT-AMARIN

Changement partiel de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biery, CRPCEN 68036, le 20 août 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Fabian Gérard **HOFSTETTER**, retraité, et Mme Rachel **WEBER**, retraitée, demeurant ensemble à MITZACH (68470) 23 rue Principale. M. est né à ODEREN (68830) le 23 août 1955, Mme est née à ODEREN (68830) le 14 janvier 1956.

Mariés à la mairie de SAINT-AMARIN (68550), le 9 juillet 1976 sous le régime de la communauté universelle de biens, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Paul RICHARD, alors notaire à SAINT AMARIN, le 7 juillet 1976.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

M. et Mme sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Me Isabelle TINCHANT-MERLI
Notaire associée
21 rue de Habsheim
68170 RIXHEIM

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Isabelle TINCHANT-MERLI, Notaire Associée à 68170 RIXHEIM, 21 rue de Habsheim, le 20 août 2024, a été conclu l'acte portant changement de régime matrimonial des époux Gery Léon Marie-Joseph BONDUELLE / Emmanuelle Marie Annick RUAUX, demeurant à DIETWILLER (68440) 3 A rue du général de Gaulle, mariés à la mairie de CHAMBERY (73000) le 5 août 1995 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts suivant acte reçu par Me Yves-Pierre DELONMEZ, alors notaire à VILLENEUVE-D'ASCQ, le 25 juillet 1995, préalable à leur union célébrée à la mairie de CHAMBERY (73000) le 5 août 1995. Les époux ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens présents et à venir avec convention d'attribution de ladite communauté pour la pleine propriété au survivant. Les oppositions pourront être faites dans les trois mois de la présente insertion par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier à adresser à l'Office Notarial de RIXHEIM (68170), 21, rue de Habsheim où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Me Isabelle TINCHANT-MERLI

SCP "Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG,
Notaires associés
3 Porte du Miroir
68100 MULHOUSE
Tél 03 89 36 51 36
thuet.herzog@68020.notaires.fr

Vente de bois

Conformément aux dispositions de l'article L331-19 du Code forestier avis est donné de la vente des biens ci-après désignés : Parcelles boisées à THANNENKIRCH (HAUT-RHIN) 68590 lieu-dit « Jeune Bois », cadastrées : section 5 n°89 – 00 ha 14 a 67 ca section 5 n°90 – 00 ha 17 a 57 ca section 5 n°91 – 00 ha 03 a 18 ca Moyennant le prix de MILLE QUATRE CENT DIX-SEPT EUROS (1 417,00 EUR), payable comptant à la signature de l'acte notarié, en sus des frais d'acte et des droits de publication au journal d'annonce légale, provisionnés à hauteur de 600,00 EUR. Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë aux biens vendus dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de THANNENKIRCH, soit à compter du 28 août 2024, pour faire connaître à Maître Pierre-Yves THUET, notaire à MULHOUSE, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence.

Pour insertion.

ANNONCES LÉGALES

VOS PUBLICATIONS EN QUELQUES CLICS !
Espace réservé aux professionnels

1000 annonces par mois sur toute la France

Plus de 500 professionnels nous font confiance

Pour une ouverture de compte

03 89 20 98 50

ASSOCIATIONS

TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE SELESTAT
Registre des associations

Registre des associations

Il a été inscrit le 18/08/2024 Au registre des associations du Tribunal de proximité de SELESTAT N°AMALIA: A2024SE-LAOO55 L'association: **Rapportschwimer ritter** Ayant son siège: 2, place de l'Hôtel de Ville 68150 RIBEAUVILLE. Les statuts ont été adoptés le: 06/06/2024. L'association a pour objet: Promotion du tourisme équestre au sein du vignoble alsacien. La direction se compose de: Présidente: Mme HERRSCHER Emilie. Trésorière: Mme TRAU Noémie. Secrétaire: Mme BIELLMANN Claudia. Secrétaire: Mme FALLAY-RIGAL Sarah.

Registre des associations

Il a été inscrit le 28/02/1968 Au registre des associations N° AMALIA: A1968M-UL000037, N° Volume 7, N° Folio 7 L'association: **LES DAUPHINS DE SAINT-LOUIS** Ayant son siège: 1, Rue du Gymnase au Chalet 68300 SAINT-LOUIS. Date d'adoption des derniers statuts: 02/09/2020 L'association a pour objet: le soutien aux activités des dauphins de Saint-Louis, apprentissage de la natation et toute activités en rapport avec les pratiques sportives, culturelles pouvant être développées par les dauphins de Saint-Louis. La direction se compose de: Vice-Présidente: Mme WEIDER née NIGLIS Séverine. Secrétaire: Mme MEYER Michèle. Vice-Président: M. HENCK Laurent. Présidente: Mme HIRTH née PINOT Françoise. Assesseur: M. MOSSER Maurice. Assesseur: Mme ANTENAT née MULLER Rachel. Assesseur: M. WININGER Christian. Trésorier: M. HIRTH Christian

Registre des associations

Il a été inscrit le 18/09/2024 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental du Haut-Rhin, 18 Rue des Orphelins CS 42416 68067 MULHOUSE CEDEX 2 Tél : 03.89.43.24.67 ou par mail à l'adresse candidat68@safgrandest.fr. Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Haut-Rhin ou au siège de la SAFER Grand Est. Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

COLMAR					
KP0159	0064	STUTAU	20 a 52 ca	N	Prés
KP0161	0065	STUTAU	7 a 25 ca	A	Prés
KP0163	0066	STUTAU	11 a 12 ca	N	Prés
CARSPACH – PRÉSENCE D'UN CHALET					
50 0007	BISCHOFACKER	88 a 64 ca	A	Terres	
50 0017	BISCHOFACKER	44 a 74 ca	A	Taillis sous futaie	
50 0018	BISCHOFACKER	1 ha 40 a 52 ca	A	Terres	
50 0019	BISCHOFACKER	21 a 40 ca	A	Terres	

FONDS DE COMMERCE

LES TANNEURS COLMAR

Sarl au capital de 10 000 euros
3C Rue de la Semm
68000 COLMAR
RCS COLMAR 847 662 566

Aux termes d'un acte authentique en date du 11 janvier 2021, Madame BOURRE née PAOLELLA Dominique, exploitante individuelle, immatriculée au RCS de Colmar sous le numéro 340 907 872, a vendu à la société dénommée LES TANNEURS COLMAR, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à 68000 COLMAR – 3 C rue de la Semm et qui est immatriculée au RCS de Colmar sous le numéro 847 662 566, le fonds de commerce de vente de repas et de boissons, à consommer sur place et à emporter, connu sous l'enseigne « CROÛTES », sis et exploité à 68000 COLMAR 10 rue des Tanneurs, moyennant le prix principal de cent soixante-dix mille euros (170.000 €), ce prix s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de la somme de cent soixante-cinq mille euros (165.000 €) et aux éléments corporels à concurrence de la somme de cinq mille euros (5.000 €). La date de transfert de propriété et d'entrée en jouissance a été fixée au 11 janvier 2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, à peine de forclusion, dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales à l'adresse du fonds cédé.

Pour avis

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à Eglingen du 23 juillet 2024, enregistré au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT MULHOUSE le 30 juillet 2024, Dossier 2024 00024616, référence 6804P61 2024 A 02234, M. Pierre FRICK demeurant 35 route d'Altkirch 68720 ILLFURTH, immatriculé au RCS de MULHOUSE sous le n° 789 916 889, vendeur, a cédé à la société GARAGE FRICK PIERRE, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, sise 76 route de Hagenbach 68720 EGLINGEN, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 930 146 386, acheteur, un fonds de commerce de mécanique automobile, vente de pièces détachées automobiles et de véhicules automobiles d'occasion sous l'enseigne "GARAGE FRICK PIERRE" exploité 76 route de Hagenbach 68720 EGLINGEN.

Le prix a été fixé à 178 000 €. La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} août 2024.

Les oppositions seront reçues en la personne de Maître Régine MARCHAL, avocat à BRUNSTÄT-DIDENHEIM (68350), 2, avenue de Strasbourg, où il a été fait élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour avis unique.

SCP Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI
Notaires Associés
7, Les Grands Prés
Zone artisanale
68370 ORBEY

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Eléna NAPOLI notaire associé à ORBEY (68370) 7, Les Grands Prés, le 23 août 2024, enregistré au SDE DE MULHOUSE, le 27 août 2024, 2024 N 13823, a été cédé par Madame Isabelle Ilesé Maria CONTE, demeurant à ORBEY (68370) 36 rue Lefébure à la Société dénommée F.A.L. COIFFURE, dont le siège est à PONT-AVEN (29930) 25 rue du Général de Gaulle, SIREN numéro 513 788 380, immatriculée au RCS de QUIMPER, un fonds de commerce de salon de coiffure sis à ORBEY (68370), 38 rue Charles de Gaulle, Résidence Les Marronniers, connu sous le nom commercial Isabelle Coiffure. La cession est consentie moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR), dont 5.000,00 € pour le matériel, avec entrée en jouissance le 23 août 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial d'ORBEY (68370) où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

APPEL À CANDIDATURES

SAFER GRAND EST

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/09/2024 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental du Haut-Rhin, 18 Rue des Orphelins CS 42416 68067 MULHOUSE CEDEX 2 Tél : 03.89.43.24.67 ou par mail à l'adresse candidat68@safgrandest.fr. Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Haut-Rhin ou au siège de la SAFER Grand Est. Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.